

Procès-verbal du conseil de faculté

Séance du 17 janvier 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres élus :

Collège A : M. Pascal Didier, Mme Esther Kellenberger, M. Jean-Marc Lessinger, M. Éric Marchioni, Mme Pauline Soulas-Sprauel, Mme Geneviève Ubeaud-Séquier (en visioconférence), M. Pascal Wehrlé.

Collège B : Mme Nelly Etienne-Selloum (en visioconférence), Mme Julie Karpenko, M. Bruno Michel, Mme Éléonore Real, Mme Emilie Sick, M. Jérôme Terrand, Mme Nassera Tounsi, M. Bruno Van Overloop.

Collège BIATSS : Mme Martine Bernard, M. François Daubeuf (en visioconférence).

Collège des étudiants : Mme Audrey Bouyer (suppléante de Mme Leslie Gauthier), Mme Gaëlle Brefie-Guth, M. Théau Delmouly, M. Antony Esteves, M. Gautier Steiner (suppléant de Mme Marie Gerber), Mme Valentine Wermelinger (suppléante de M. Guillaume Grzebielucha), Mme Laura Koenig (en visioconférence), M. Gauthier Marcot, Mme Anne Messler, M. Killian Tarquino.

Etudiants invités : M. Erwin Flesch, M. Léo Ferreira-Mouriaux (en visioconférence).

Membres de droit : M. Jean-Pierre Gies, doyen, président de séance ; Mme Rachel Mouezy, responsable administrative.

Secrétaire de séance : Mme Martine Bernard.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Membres élus :

Collège A : M. Philippe Georgel (procuration à Mme Pauline Soulas-Sprauel), Mme Françoise Pons-Lebeau (procuration à M. Pascal Didier), Mme Catherine Vonthron (procuration à Mme Esther Kellenberger).

Collège B : M. Emmanuel Boutant (procuration à M. Jérôme Terrand), M. Thierry Chataigneau (procuration à Mme Nassera Tounsi).

Le quorum étant atteint, la séance débute à 16 h 02.

En préambule, M. Jean-Pierre Gies, Doyen, félicite et souhaite la bienvenue aux membres nouvellement élus au conseil.

Il demande l'approbation des membres pour ajouter un point à l'ordre du jour en point 4: il s'agit de la présentation du projet de pharmacie pédagogique expérimentale et de simulation.

L'ordre du jour devient par conséquent :

1. Approbation du procès-verbal du conseil du 15 novembre 2021
2. Proposition de nomination des personnalités extérieures au conseil
3. Demande de subvention au 10^e séminaire de microbiologie de Strasbourg
4. Présentation du projet de pharmacie pédagogique et de simulation
5. Divers.

1. Approbation du procès-verbal du conseil du 15 novembre 2021

La remarque formulée par Mme Maria Zeniou par mail du 23 novembre 2021 concernant le rattachement de la mention du master Biotechnologies à l'Ecole Supérieure de Biotechnologie de Strasbourg, et non le parcours Biotechnologie pharmaceutique, a été prise en compte en page 4.

- **Le procès-verbal du conseil du 15 novembre 2021 est soumis au vote : le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.**

2. Proposition de nomination des personnalités extérieures au conseil

Le doyen rappelle la liste des 8 personnalités extérieures siégeant au conseil de faculté (art. 4.1.2 des statuts) :

- **Deux membres sont désignés par les collectivités territoriales** (conseil régional et municipalité d'Illkirch)
Par courrier du 16 novembre 2021, M. Jean Rottner, président du Conseil régional, a désigné les personnes suivantes pour représenter le Conseil régional :
 - **M. Bernard Fischer** en qualité de titulaire
 - **Mme Gabrielle Rosner-Bloch** en qualité d'invitée en cas d'indisponibilité de M. Fischer.La Mairie d'Illkirch a confirmé par courriel du 23 novembre 2021 que Mme Valérie Heim représentera toujours la commune d'Illkirch.
- **Un membre du conseil de l'ordre des pharmaciens** est désigné par le conseil régional de l'ordre parmi les pharmaciens de section A.
M. Christian Barth, vice-président du Conseil régional de l'Ordre des pharmaciens, a désigné **Mme Ghislaine Tortosa**, docteur en pharmacie, élue au Conseil régional de l'Ordre des pharmaciens, pharmacienne titulaire à la Pharmacie du parc à Strasbourg.
Le doyen propose en outre que **M. Christian Barth** soit pour sa part membre invité permanent.
 - **Cette proposition est approuvée à l'unanimité.**
- **Un représentant de l'association des maîtres de stages officinaux** est désigné par le président de cette association.
M. Pierre Beck, président de l'association des maîtres de stages, a désigné **Mme Guileine Levy**, docteur en pharmacie, titulaire de la Pharmacie du mortier à Rixheim.
De même que pour le vice-président du conseil de l'Ordre des pharmaciens, le doyen suggère également que **M. Pierre Beck** siège en qualité d'invité permanent au conseil.
 - **Cette proposition est approuvée à l'unanimité.**
- Quatre membres sont désignés par les membres élus du conseil, sur proposition du Doyen de la faculté :
 - **Un représentant d'un établissement hospitalier de Strasbourg**
Mme Armelle Drexler, Directrice du pôle affaires médicales du CHU de Strasbourg, a confirmé qu'elle acceptait de continuer à siéger au conseil.
 - **La nomination de Mme Drexler est approuvée à l'unanimité.**
 - **Un pharmacien biologiste ou médecin**
Le doyen propose de reconduire le **docteur Olivier Meunier**, Chef du service Hygiène hospitalière du Centre hospitalier de Haguenau.
 - **La nomination de M. Meunier est approuvée à l'unanimité.**

- **Deux représentants de l'industrie pharmaceutique**
Mme Anne Thomas, docteur en pharmacie, responsable documentation et libération des lots, Laboratoires Octapharma, accepte de continuer de siéger au conseil.
 - **La nomination de Mme Anne Thomas est approuvée à l'unanimité.**
 Le doyen propose en outre **Mme Anne Winum**, docteur en pharmacie, spécialiste en assurance de la stérilité, Laboratoires Lilly France.
 - **La nomination de Mme Anne Winum est approuvée à l'unanimité.**

3. Demande de subvention au 10^e séminaire de microbiologie de Strasbourg

Le doyen fait état de la demande de M. Philippe André au nom du comité d'organisation du 10^{ème} séminaire de microbiologie organisé chaque année par la Faculté des sciences de la vie, la Faculté de pharmacie et la Faculté de médecine. 120 participants sont inscrits. Ce séminaire, qui se tiendra le 24 mars 2022 à l'École supérieure de biotechnologie, a pour objectif de montrer aux étudiants de master et aux doctorants travaillant dans les domaines de la microbiologie la diversité de cette recherche au niveau local. L'inscription au séminaire est gratuite pour les étudiants.

Ce 10^{ème} séminaire, initialement prévu en mars 2020, n'a pu avoir lieu, et la subvention qui avait été votée au conseil du 19 novembre 2019 n'a par conséquent pas été versée.

Il a ensuite été reprogrammé en mars 2021 et annulé : de la même façon, la subvention votée au conseil du 29 novembre 2020 n'a pas été versée.

Le comité d'organisation sollicite donc à nouveau le conseil de la Faculté de pharmacie pour une subvention en vue de l'organisation pratique du séminaire prévu le 24 mars 2022 :

- **Cette proposition d'attribution de 500 € au 10^{ème} séminaire de microbiologie de Strasbourg est soumise au vote : elle est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

4. Présentation du projet de pharmacie pédagogique et de simulation

Mme Emilie Sick, directrice adjointe, présente tout d'abord l'historique de l'initiative d'installer une pharmacie pédagogique expérimentale à la Faculté de pharmacie.

Le projet a été porté par Mme Nelly Etienne-Selloum et M. Bruno Michel qui ont répondu en 2020 à un appel à projets Initiative d'Excellence (IdEx) Formation, Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Transformation. L'intitulé était « Entretiens pharmaceutiques et bilans partagés de médication : développement des compétences par la simulation en santé au sein d'une pharmacie pédagogique » et le financement obtenu de 20 000 € concernait le matériel de prise de vue/son, la diffusion/briefing et la rémunération des comédiens participant aux jeux de simulation. Il s'agissait du premier pas vers la refonte des maquettes d'enseignement de 5e et 6e années d'études option

officine dans le cadre de la refonte du 3e cycle court officine.

En 2021, le comité de direction a encouragé la participation des porteurs de projet ainsi que de Mme Caroline Wehrlé et M. Pascal Wehrlé à un appel IdEx formation, AMI Structuration. Une aide de 62 000 € a été accordée pour l'achat de matériel audiovisuel et numérique et de mobilier.

Le projet initial a été étendu aux bilans partagés de médication avec un développement complet au sein d'un espace de simulation plus global. Le deuxième projet s'intitulait « Jamais la première fois sur un patient : développement des compétences par la simulation en santé au sein d'une pharmacie expérimentale pédagogique et de simulation ».

Mme Sick affiche la première proposition d'aménagement en rappelant que les locaux se trouvent au rez-de-chaussée de l'aile C. Un espace de confidentialité, de vaccination, de tests rapides d'orientation diagnostique (TROD), un local de linéaire et un espace d'enseignement (tables, chaises) étaient prévus. Les porteurs de projet avaient privilégié un vaste espace « salle de cours » comportant un comptoir, reproduisant le schéma de l'ancienne pharmacie expérimentale en y implémentant cependant un espace de confidentialité pour la réalisation de bilans partagés de médication (BPM).

Le doyen et Mme Sick ont pris l'avis de professionnels de l'officine et de maîtres de stages pour aboutir à un deuxième scénario finalement retenu : un espace de confidentialité, la mise en place d'un espace d'orthopédie, un grand local incluant 8 petits comptoirs et un espace permettant le partage/retour d'expériences.

Mme Rachel Mouezy, responsable administrative, explique que la prise en compte des contraintes techniques a empêché la démolition de certains murs porteurs.

Une étudiante attire l'attention sur la hauteur des comptoirs qui ne devrait pas dépasser 1 m.

M. Bruno Michel ajoute que la Faculté de pharmacie, tout en gardant l'autonomie du projet et son financement, envisage un partenariat avec la Faculté de médecine et la Faculté de chirurgie dentaire afin de mettre en place une Unité de simulation européenne en santé (Unisimes).

À une question de Mme Geneviève Ubeaud-Séquier concernant le fonctionnement de l'enseignement et l'interaction entre les pièces, Mme Nelly Etienne-Selloum répond qu'il est prévu de filmer et de rediffuser dans l'autre pièce.

Le doyen précise que l'achat du matériel peut débuter.

Les étudiants demandent si l'espace peut être étendu à d'autres parcours que l'officine.

Cet espace pourra effectivement être utilisé dans le cadre des enseignements des règles de prescription et de délivrance des ordonnances qui concernent les parcours officine, internat et industrie/recherche. L'espace se prête aussi à la réalisation de la vaccination des étudiants de DFASP, d'audits et à l'enseignement de communication par exemple ainsi qu'à la formation des préparateurs en pharmacie (DEUST). L'accès en libre-service hors enseignement est envisagé pour des tutorats assurés par des étudiants pour une formation entre pairs.

M. Bruno Michel explique que diverses ouvertures sont envisageables, comme la conciliation médicamenteuse lors des admissions hospitalières, la préparation des actions dans le cadre du service sanitaire.

Le doyen souligne que l'idée est de s'approprier ce nouvel environnement de la même façon que la salle de travaux pratiques équipée des 24 postes de sécurité microbiologique qui est utilisée largement à présent alors que peu de disciplines se sentaient concernées lorsque ce projet de plateforme avait été initié.

Le doyen remercie l'ensemble des personnes qui se sont impliquées dans ce projet, y compris les personnes externes qui ont apporté leur expertise et souligne qu'il s'agit d'un travail collaboratif.

- **Il sollicite l'approbation du projet de pharmacie pédagogique et de simulation par les membres du conseil : le projet est approuvé à l'unanimité.**

5. Divers

Le doyen annonce que le jury du concours d'internat de pharmacie 2022 s'est tenu le 14 janvier 2022 : 8 étudiants strasbourgeois sont classés et 1 sur liste complémentaire : 5 étudiants primants (+ 1 liste complémentaire) et 3 redoublants. Le doyen les félicite et adresse ses remerciements à tous ceux qui réalisent des « piquages ».

Par ailleurs, M. Jean-Pierre Gies annonce que le conseil dans sa constitution actuelle élira le prochain comité de direction en 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 50.

Fait à Illkirch, le 18 janvier 2022



Professeur J.P. Gies, doyen